



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVD - 07.04.2020

Numéro de publication: KK03-0000014405

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord
vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Suspension de la procédure de faillite JACOT HORLOGERIE BIJOUTERIE SARL

Débiteurs:

JACOT HORLOGERIE BIJOUTERIE SARL

CHE-107.975.469

Grand-Rue 38

1347 Le Sentier

Date de décision de la dissolution : 20.12.2019

Date de suspension: 27.03.2020

Montant de l'avance de frais: CHF 2'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 17.04.2020

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord
vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Remarques:

But : exploitation d'un commerce d'horlogerie-bijouterie-orfèvrerie, fabrication et commercialisation d'articles de bijouterie-joaillerie, de mode et de décoration, d'oeuvres d'art, minéraux.

Par jugement rendu le 20.12.2019, article 731b CO, le Président du Tribunal civil d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a prononcé la dissolution de la société; et ordonné sa liquidation selon les dispositions applicables à la faillite.